



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Atout clef pour les garanties variétales et sanitaires de la filière fruit, le laboratoire du CTIFL est à nouveau reconnu pour son expertise.

Le COFRAC renouvelle sa confiance dans la réalisation technique du laboratoire de virologie et biologie moléculaire du CTIFL suite à l'évolution de la norme NF EN ISO/CEI 17025 en version 2017, en maintenant l'accréditation du laboratoire selon cette nouvelle version de la norme.

---

Depuis 2015, le CTIFL est accrédité pour pratiquer, au sein de son laboratoire de virologie et biologie moléculaire situé sur le Centre de Lanxade, les analyses mentionnées dans sa portée (Accréditation Cofrac N°1-5886 portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)). Le laboratoire pratique notamment :

- La Détection du virus de la Sharka (Plum pox potyvirus – PPV) par la technique sérologique ELISA
- La Détection des phytoplasmes responsables de l'enroulement chlorotique de l'abricotier (ESFY, ECA), de la prolifération du pommier (AP) et du dépérissement du poirier (PD) par la technique moléculaire d'amplification génique PCR (Polymerase Chain Reaction).

Le COFRAC (COmité FRançais d'Accréditation, instance nationale d'accréditation) vérifie tous les 15 mois que le laboratoire respecte scrupuleusement les exigences de la norme et des méthodes officielles. Or, cette norme NF EN ISO/CEI 17025:2017 a évolué récemment. Les 10 et 11 mars dernier, le COFRAC est venu évaluer la capacité du laboratoire à maintenir son activité suite à cette évolution normative majeure.

Lors de l'évaluation menée au sein du laboratoire les évaluateurs ont renouvelé leur confiance dans la réalisation technique et dans la capacité du laboratoire à émettre des résultats valides. Les dispositions et l'application répondent à la nouvelle version de la norme. Aucun écart aux dispositions ou à l'application n'a été relevé, plus encore, les compétences de l'ensemble du personnel ont été relevées, son implication et engagement mais aussi la cohésion d'équipe. Cette expertise est réellement un point fort du laboratoire.

**Le COFRAC a confirmé officiellement le 21 avril dernier le maintien de l'accréditation selon la nouvelle version de la norme** (Accréditation Cofrac N°1-5886 portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

#### À propos du CTIFL

*Le Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes - CTIFL - est l'organisme de recherche et de développement au service des métiers de la filière fruits et légumes, de la production à la distribution. Véritable pivot au carrefour de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée et de l'innovation, le CTIFL travaille en lien direct avec les professionnels. Il est l'acteur clé pour les aider à relever les défis de compétitivité, d'innovation et de production durable et ainsi contribuer à garantir au consommateur la qualité et l'accessibilité des produits qu'il attend. Pour atteindre ses objectifs, le CTIFL mène des programmes d'expérimentation et de recherche, des démarches d'innovation, de veilles économique et réglementaire, de formation et de diffusion de l'information auprès des professionnels. Reconnu autorité compétente, le CTIFL est en charge du contrôle et de la certification des matériels de multiplication fruitiers hors plants de fraisiers. Implantés au cœur des principaux bassins français de production de fruits et de légumes, les 4 centres du CTIFL constituent, en partenariat ou en association avec les stations régionales d'expérimentation, un réseau d'expérimentation unique en Europe.*